



L'Urban Trail B.S.L 1ère Edition

(Le Bar Sur Loup 06)

Challenge Départemental Running 2022

Jeudi 26 Mai 2022

L'Athlétic Philippidès Club Le Bar sur Loup avec le concours de la commune de Bar sur Loup, la FFA et de la CDR 06, organise sur le site de la Papèterie à Bar Sur Loup (06) :

La 1ere Edition Urban Trail de Bar Sur loup d'une distance de 12,2km (limité à 500 participants)

Challenge Départemental Running 06 - 2022

En loisir Running & en compétition : Open : ouvert pour tous licence Loisir/compétition FFA, autres fédérations affiliées, non licencié et handisport

Horaire départ : 10h00 (licence running compétition e non licencié)

Article 1 : 1^{ère} Edition de l'Urban Trail est organisée par l' Athlétic Philippidès le 26 Mai 2022 à Bar sur Loup 06620 . Définition de l' *Urban Trail* : c'est une course entre chemins, ruelles et rues qui emmène le coureur au cœur des villes, en général à la découverte de leur centre historique .Pour info le parcours passe devant la statue de François Joseph Comte & Amiral de Grasse principal héros de la victoire navale de Yorktown contribue à l' indépendance et à la création des Etats unis en 1781 , Indépendance Day).

Article 2 : Cette épreuve est ouverte à tous, elle se veut conviviale et familiale et offre un réel objectif de santé important en renforçant les défenses immunitaires contre les infections et virus.

Article 3 : Cet évènement sportif sera effectué dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur au jour de l'épreuve :

-Contrôle du Pass Sanitaire (voir Vaccinal) à l'entrée de l'enceinte pour l'ensemble des acteurs : staff, bénévoles participants et public

-Port du Masque obligatoire pour tous.

-Distribution de Gel Hydro alcoolique à l'entré de l'enceinte et à disposition sur les tables de l'organisation.

Article 4 : L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure, d'intempéries, ou de préconisations nationales ou locales dues au contexte sanitaire actuel. le remboursement pourra se faire uniquement à **la souscription d'assurance sur l'interface en ligne d'inscription sport-up**. L'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, pour tous les participants de la Marche auprès de la société GENERALI à Marseille (n° contrat : AL817759). Il est vivement conseillé aux non licenciés de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

Article 5 : les adolescents âgés de 16 ans pourront participer uniquement sous la responsabilité et l'assurance de leurs parents. Voir interface inscription en ligne sport-up

Article 6 : tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Article 7 : conformément aux articles 2312 et 2313 du code du sport, la participation à la marche nordique chronométrée est conditionnée à la présentation d'une licence portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Marche Nordique ou de l'athlétisme en compétition ou en loisir :

Pour Le 12km : Licence Running /Compétition FFA,FSCF,FSGT,UFOLEP, ou certificat médical*

*la présentation d'un certificat ou de sa copie, avec la notion de non contre indication à la course à pied en compétition (établie dans l'année en court *)

Article 8 : les dossards seront à retirer sur place sans contact avec le Staff- et par visuel sur présentation d'une pièce d'identité et du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Marche nordique ou de l'athlétisme en compétition ou de la licence sportive, et éventuellement du test PSR de - moins de 72h si celui-ci est rendu obligatoire, sur les lieux de 08h30 à 09h30 le Jeudi 13 Mai 2021. **Du gel hydro alcoolique sera à disposition sur les tables de l'organisation et à l'entrée de l'enceinte.**

LES PARTICIPANTS devront **porter le masque juste avant le départ et le remettre à la fin de l'épreuve et durant leur présence sur le site de l'événement** :

Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des acteurs, concurrents et des organisateurs, bénévoles, table chrono pour toute la durée de l'épreuve sans oublier le poste de secours (centre de secours Pompiers de Bar Sur Loup sur place)

Article 10 : Le dossard est ventral doit être entièrement lisible pendant l'épreuve Dans le cas contraire, le participant ne bénéficiera plus des services liés à l'évènement. Prévoir huit épingles par participant ou porte dossard.

Article 11 : Le concurrent autorise les organisateurs ainsi que leurs ayant droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître lors de la manifestation, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur.

Article 12 : Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée tout en restant sur les sentiers balisés.

Article 13 : Inscription * Plus d'inscription papier ou sur place *

Toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit (sauf souscription d assurance établie par Sport Up) .

Inscription en Loisir ou en compétition ou non licencié, licencié en loisir, autre Fédération

Les inscriptions sur **Sport up** pourront se faire à compter du **01/12/2021** et sont fixées au tarif de :

13€ le parcours de 12,2 km + 1€ de frais de dossier sur la plate forme Sport-Up *

*** En option : Confirmation d'inscription par SMS : 1€**

Elles peuvent s'effectuer :

-Par www.Sport-up.fr paiement en ligne (+montant de la transaction) de Décembre 2021 jusqu'au : **23 Mai 2022 Minuit inclus.**

-Ou sur l'accès de l'interface de paiement Sport up sur notre site www.athleticphilippides.com jusqu'au **23 Mai 2022 inclus**, par le lien du CDR 06 de l'application CDR 06, du calendrier Running 06 et le lien de la FFA calendrier des courses.

Article 14 : Le Parcours

Magnifique parcours prenant son départ au Parc de la Papeterie en contre bas du village (+372m) pour une belle boucle passant sur le pont de la Jarrerrie offrant un panorama hors norme entre village et montagne et avec une belle traversée au sein du village en empruntant ch, ruelles et rues à travers le Village au km 6 .Pour un retour au Parc de la Papeterie plus rapide aux derniers 6km restants.

La distance homologuée par roue de mesurage (GPS) est de 12,2km. Le Balisage, repérage, indications sens de la coure et commissaires de course seront maintenues jusqu' a la fin de l'épreuve et au passage du dernier participant. Le parcours est à découvrir sur le site www.athleticphilippides.com.

Article 15 : Le Ravitaillement : un ravito en eau sera à l'emplacement Place de la tour au village à mi-parcours .Un autre Ravito à l'arrivée composé de solide et de liquide. Verre cartonné rempli au préalable par les bénévoles

Article 16 : Pour la sécurité des participants les secours seront assurés par le Centre de secours des Pompiers de Bar sur loup avec un poste fixe a la place de la tour -Pour infos : le parcours passe a proximité du centre de secours

Article 17 : Les Récompenses !!!

Remises des Trophées A voir selon le protocole en vigueur: les trophées seront disponibles (sans contact) sur le PODIUM, en fonction des classements établis à la fin de l'épreuve. A l'appel du Nom du participant, celui ci devra prend le trophée ou médaille qui lui est dû en fonction de son résultat : 1er ,2^e et 3^e .et monter sur le podium désigné à son classement. 1 T-shirt offert à chaque participant.

Les 3 premiers scratches Femme & Homme voir sous forme de bon d'achats Intersport de notre partenaire Cannes Mandelieu ! l'Athlétic Philippidès se permet de récompenser les 3 premiers de chaque Catégorie Homme / Femme et offrir un bouquet à chaque podium Féminin de notre partenaire Abelia Fleurs. Un retour justifié des vrais podiums à celles et ceux qui se sont distingué lors de l'épreuve.

En remerciant d'avance les bénévoles, nos partenaires et la Ville de Bar Sur Loup qui sont eux, cet événement n'aurait pas lieu !

L'Athlétic Philippidès Club le Bar Sur loup
967 Chemin du Bosquet- 06620 Le Bar Sur Loup